

Exercice : achats et remises

La société BROWN est un revendeur d'instruments de musique, elle est assujettie à la TVA sur l'ensemble de son activité.

Le manuel des procédures comptables prévoit la comptabilisation des frais accessoires sur achats dans les comptes de charges par nature.

TRAVAIL À FAIRE

1. Reconstituer les factures du 3 septembre et du 21 septembre.
2. Comptabiliser les écritures du mois de septembre.

03 septembre : Facture F123 reçue de la société MULLER.

- 10 guitares au prix unitaire de 200,00 € HT.
- 5 batteries au prix unitaire de 600,00 € HT.
- Frais de port pour un montant de 100 € HT.
- TVA applicable au taux de 20 %.
- L'échéance de la facture est le 30 septembre.

10 septembre : Facture F478 reçue de la société LOYD.

- 1 piano au prix unitaire de 5 000,00 € HT.
- Remise de 10 % sur le piano.
- TVA applicable au taux de 20 %.
- L'échéance de la facture est le 30 novembre.

12 septembre : Facture F698 reçue de la société BRICOM.

- Produits d'entretien pour un montant de 500 € HT.
- TVA applicable au taux de 20 %.
- La facture a été payée au comptant par le chèque bancaire n° 5899.

21 septembre : Facture F78 reçue de la société MOZART.

- Deux violons pour un prix unitaire de 10 000 € HT.
- Escompte de 1 % appliqué sur le montant du net commercial.
- TVA applicable au taux de 20 %.
- La facture a été payée au comptant par le virement bancaire n° 3689.

30 septembre : Chèque n° 5900.

- Paiement de la facture du 03 septembre, le chèque n° 5900 est envoyé à MULLER.